



AVIS PUBLIC

Promulgation – Règlement d'emprunt 260

Décrétant une dépense et un emprunt de 292 000 \$ pour des travaux de prolongement des services municipaux sur la rue Saint-Joseph

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté, le 25 avril 2022, le **règlement numéro 260** décrétant une dépense et un emprunt de 292 000 \$ pour des travaux de prolongement des services municipaux sur la rue Saint-Joseph.

Ce règlement a reçu l'approbation relative à un emprunt de 292 000 \$ par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 23 septembre 2022.

Ce règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, au 77 rue Saint-Pierre à Saint-Pie, aux heures habituelles d'ouverture ou sur le site Internet de la Ville.

Donné à Saint-Pie, ce 3 octobre 2022.
Annick Lafontaine
Greffière